

LES ECOLES PUBLIQUES AUX ETATS-UNIS

Monseigneur McQuaid, évêque de Rochester, vient de publier dans la grande revue de New-York, le *Forum*, un article qui est une charge à fond contre la laïcité des écoles et contre cette gratuité menteuse qui met au compte de l'Etat les frais d'école, là où les parents peuvent aisément supporter cette dépense.

A Rochester, dit Monseigneur McQuaid, les écoles publiques comptent 12,302 enfants, les écoles paroissiales 5,849 enfants. L'impôt municipal qui s'élève à six millions, affecte une subvention de 1,200,000 francs au service des écoles publiques. Naturellement les catholiques ont à supporter leur part de cette charge ; mais, de plus, ils ont à entretenir leurs écoles paroissiales.

L'an dernier, nous dit Monseigneur McQuaid, les élèves d'une de mes écoles de paroisses jouaient, après l'étude, avec de jeunes protestants, qui suivaient l'école publique : un enfant catholique en plaisantant, dit à un de ses camarades de l'école publique : "Tu es bien heureux que mon père à moi paye tes frais d'école. — Ce n'est pas vrai, reprit l'autre enfant, ce serait une injustice : ton père paie pour toi, et le mien pour moi."

La discussion s'échauffa ; les amis des deux enfants prirent parti l'un dans un sens, l'autre dans l'autre, et finalement, on décida d'aller poser la question au père du jeune catholique qui était précisément un homme de loi.

On devine quelle fut la réponse, ajoute Monseigneur de Rochester ; mais ce que je puis attester, c'est que le petit monde, qui se trouvait ainsi mêlé à ce débat, n'hésita pas à déclarer la loi inique et à opiner pour qu'elle fût réformée au plus tôt.

Et ce n'est pas assez, poursuit Monseigneur McQuaid, de convenir que la loi est injuste : il faut aussi signaler ses dangers. Elle nous mène tout droit au socialisme, car si le père a le droit